



INSCRIPTION SAISON 2024 - 2025
BB CLUB - INITIATION LOISIR
LOISIR AVANCE - ADULTE ARTISTIQUE - DANSE

AUCUNE INSCRIPTION NE SERA ACCEPTEE EN CAS DE DOSSIER INCOMPLET OU DE NON-PAIEMENT

INFORMATIONS LICENCIE(E)	
NOM	PRENOM
ADRESSE	
CODE POSTAL+VILLE	SEXE
DATE DE NAISSANCE...../..... /	VILLE DE NAISSANCE.....
DEPARTEMENT DE NAISSANCE.....	DEPARTEMENT
PAYS DE NAISSANCE.....	
NATIONALITE	TELEPHONE DES PARENTS
E-MAIL OBLIGATOIRE et LISIBLE DES PARENTS	
Les principales informations vous sont transmises par mail et via le groupe Facebook privé du club. Elles sont également affichées à l'entrée club de la patinoire. _	
INFORMATIONS RESPONSABLE LEGAL + AUTORISATIONS	
Je soussigné(e), responsable légal de, autorise les dirigeants du CSGSA Patinage Artistique à prendre toute mesure nécessaire en cas d'accident concernant mon enfant. Signature :	
DROIT A L'IMAGE VALIDITE DU 01/07/2024 au 30/06/2025	
Je soussigné(e), donne au CSGSA Section Patinage l'autorisation d'utiliser des photos et/ou vidéos me représentant ou représentant mon enfant ci-dessus dénommé « licencié » sur tout type de support de communication interne comme externe au club (ex : site internet, presse, brochures, panneaux, page Facebook du club, etc...) Date Signature :	
BADGE ET LICENCE	
La saisie de la licence est effectuée auprès de la Fédération Française des Sports de Glace. La licence doit être conservée par le/la licencié(e)°. La licence, dans sa version imprimable est envoyée automatiquement à l'adresse mail ci-dessus renseignée, par l'expéditeur suivant: "FFSG" <nepasrepondre@ffsg.org> Signature :	
DOCUMENTS A JOINDRE OBLIGATOIREMENT	
<input type="checkbox"/> Règlement intérieur daté et signé <input type="checkbox"/> 3 photos d'identité <input type="checkbox"/> Certificat médical de moins de 6 mois pour une première inscription adulte Le certificat médical est obligatoire pour toute prise de licence compétition et doit être renouvelé chaque année. <input type="checkbox"/> Questionnaire médical FFSG pour les mineurs. Attention en fonction des réponses apportées, un certificat médical peut être nécessaire.	

GROUPE BABY CLUB - de 5 ans 1^{ère} adhésion - TARIFS ET HORAIRES

Cotisation Baby-club 1 cours par semaine : <input type="checkbox"/> 211 € (aucune réduction applicable sauf Pass Sport)	Horaires : Mercredi 11h00 - 12h00 <input type="checkbox"/>
TOTAL €	

GROUPE INITIATION LOISIR MOINS DE 18 ANS - TARIFS ET HORAIRES JUSQU'À 3^{ème} lame

Cotisation 1 cours par semaine : <input type="checkbox"/> 335 € <i>Montant de la cotisation 1^{ère} adhésion moins de 10 ans : 211 € (aucune réduction applicable sauf Pass Sport, âge enfant retenu à la date d'inscription)</i> 1 cours supplémentaire : <input type="checkbox"/> 165 €	Horaires, cochez votre/vos choix : Lundi 18 H00- 19 H00 <input type="checkbox"/> Mardi 18 H00- 19 H00 <input type="checkbox"/> Mercredi 11h00- 12h00 <input type="checkbox"/> Mercredi 13 H30- 14 H30 <input type="checkbox"/>
TOTAL €	

GROUPE LOISIR AVANCE MOINS 18 ANS TARIFS ET HORAIRES A PARTIR DU NIVEAU 4^{ème} LAME

Cotisation 1 cours par semaine : <input type="checkbox"/> 360 € 1 cours supplémentaire : <input type="checkbox"/> 165 €	Horaires, cochez votre/vos choix : Lundi 19 H00- 20 H15 <input type="checkbox"/> Mardi 19 H00- 20 H15 <input type="checkbox"/> Vendredi 17h45 - 19h <input type="checkbox"/>
TOTAL €	

GROUPE ADULTES ARTISTIQUE - TARIFS ET HORAIRES

Cotisation 1 cours par semaine : <input type="checkbox"/> 360 € 1 cours supplémentaire : <input type="checkbox"/> 165 € Avenant licence Compétition : <input type="checkbox"/> 25 €	Horaires, cochez votre/vos choix : <table style="width: 100%;"> <tr> <td style="width: 50%;"><u>Débutants :</u></td> <td style="width: 50%;"><u>Intermédiaires :</u></td> </tr> <tr> <td>Samedi 12 H 15- 13 H 30 <input type="checkbox"/></td> <td>Samedi 11 H00- 12 H 15 <input type="checkbox"/></td> </tr> </table> Adultes avancés : Lundi 20 H 15- 21 H 30 <input type="checkbox"/> Samedi 9 H 30 - 10 H 45 <input type="checkbox"/>	<u>Débutants :</u>	<u>Intermédiaires :</u>	Samedi 12 H 15- 13 H 30 <input type="checkbox"/>	Samedi 11 H00- 12 H 15 <input type="checkbox"/>
<u>Débutants :</u>	<u>Intermédiaires :</u>				
Samedi 12 H 15- 13 H 30 <input type="checkbox"/>	Samedi 11 H00- 12 H 15 <input type="checkbox"/>				
Aucune cotisation ne sera remboursée en cas de maladie/accident cf Règlement intérieur	Les cours annulés pour cause de tournoi de hockey en fin de saison seront récupérés les mercredi de 18h45 à 19h30 à partir de janvier les dates seront communiquées ultérieurement . Seuls les inscrits au cours adultes avancés de samedi 9h30 sont concernés.				
TOTAL €					

GROUPE DANSE GLACE - TARIFS ET HORAIRES Niveau minimum lame 3

Cotisation 1 ou 2 cours par semaine : <input type="checkbox"/> 300€ (forfait) Avenant licence Compétition : <input type="checkbox"/> 25 €	Horaires, cochez votre/vos choix : Jeudi 19 H 15- 20 H 15 <input type="checkbox"/> Samedi 8 H 15- 9 H 30 <input type="checkbox"/>
TOTAL €	Les cours annulés pour cause de tournoi de hockey en fin de saison seront récupérés les mercredi de 18h45 à 19h30, jusqu'à décembre, les dates seront communiquées ultérieurement

INFORMATIONS IMPORTANTES

- Tout changement de niveau ou ajout d'heures d'entraînement donnera lieu à une modification du tarif
- Les informations sont transmises par mail et sur le groupe privé Facebook du club. Elles sont affichées à l'entrée club de la patinoire. Merci de veiller à renseigner une adresse mail valide.
- Les répétitions des galas faisant partie intégrante des cours, les licenciés ne souhaitant pas y participer pourront accéder à la glace sur leur créneau d'entraînement pour patiner en autonomie en respectant les contraintes liées aux répétitions.
- Les cours de danse sur glace du samedi matin et des adultes avancés du samedi matin font l'objet d'annulation lors des tournois de hockey en fin de saison. Un créneau d'entraînement supplémentaire est attribué à ces deux groupes le mercredi soir de 18h45 à 19h30 (de septembre à fin décembre pour la danse et à partir de janvier pour le groupe adultes avancés). En conséquence, il ne pourra être demandé aucune compensation lors de l'annulation de ces cours
- En signant ce document, vous attestez avoir pris connaissance du règlement intérieur fourni en annexe et vous engagez à le respecter

Réduction(s) applicable(s)

Sauf Baby Club et 1^{ère} adhésion - 10 ans

Réduction famille (sauf si le 2^{ème} membre en baby club ou 1^{ère} inscription - de 10 ans)

- 30 € (2^{ème} membre)

- 40 € (3^{ème} membre)

Réduction étudiant (justif obligatoire, uniquement études après le bac) : - 20 €

Pass Sport - 50 € En cas de non présentation du justificatif **le jour de l'inscription**, l'intégralité de la cotisation est due.

Pour les anciens licenciés :

Préinscription à déduire - 70 €

Réduction préinscription faite avant le 26 juillet 2024 - 20 €

TOTAL A DEDUIRE€

TOTAL A REGLER €

Date et mention manuscrite « bon pour accord » :

Signature :

PARTIE RESERVEE CLUB	N° LICENCE	DATE SAISIE
	<input type="checkbox"/> ESPECES	<input type="checkbox"/> CHEQUE

Renouvellement de licence d'une fédération sportive

Questionnaire de santé « **QS - SPORT** »

Ce questionnaire de santé permet de savoir si vous devez fournir un certificat médical pour renouveler votre licence sportive.

Répondez aux questions suivantes par OUI ou par NON*	OUI	NON
Durant les 12 derniers mois		
1) Un membre de votre famille est-il décédé subitement d'une cause cardiaque ou inexpliquée ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2) Avez-vous ressenti une douleur dans la poitrine, des palpitations, un essoufflement inhabituel ou un malaise ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3) Avez-vous eu un épisode de respiration sifflante (asthme) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4) Avez-vous eu une perte de connaissance ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5) Si vous avez arrêté le sport pendant 30 jours ou plus pour des raisons de santé, avez-vous repris sans l'accord d'un médecin ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
6) Avez-vous débuté un traitement médical de longue durée (hors contraception et désensibilisation aux allergies) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
A ce jour		
7) Ressentez-vous une douleur, un manque de force ou une raideur suite à un problème osseux, articulaire ou musculaire (fracture, entorse, luxation, déchirure, tendinite, etc...) survenu durant les 12 derniers mois ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
8) Votre pratique sportive est-elle interrompue pour des raisons de santé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
9) Pensez-vous avoir besoin d'un avis médical pour poursuivre votre pratique sportive ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<i>*NB : Les réponses formulées relèvent de la seule responsabilité du licencié.</i>		

Si vous avez répondu NON à toutes les questions :

Pas de certificat médical à fournir. Simplet attestez, selon les modalités prévues par la fédération, avoir répondu NON à toutes les questions lors de la demande de renouvellement de la licence.

Si vous avez répondu OUI à une ou plusieurs questions :

Certificat médical à fournir. Consultez un médecin et présentez-lui ce questionnaire renseigné.

REGLEMENT INTERIEUR

SAISON 2024-2025

* **ARTICLE 1** : L'accès aux cours et aux entraînements est exclusivement réservé aux membres licenciés du CSGSA pour la saison en vigueur et à toute personne explicitement autorisée par le CSGSA.

* **ARTICLE 2** : L'accès aux locaux du CSGSA est exclusivement réservé aux membres du CSGSA et à toute personne explicitement autorisée.

* **ARTICLE 3** : Pendant les heures de cours et d'entraînement, les pratiquants sont sous la responsabilité des entraîneurs ou de toute autre personne explicitement désignée par le CSGSA.

* **ARTICLE 4** : La responsabilité du CSGSA n'est engagée que pendant les heures de fonctionnement du CSGSA et vis-à-vis des seuls usagers, à condition que soient respectés le présent Règlement ainsi que les Statuts du CSGSA.

* **ARTICLE 5** : Vestiaires :

Les pratiquants doivent se changer, s'équiper et se chausser uniquement dans les vestiaires.

Les pratiquants doivent quitter les vestiaires une demi-heure après la fin de leur activité.

Les vestiaires sont exclusivement réservés aux patineurs.

* **ARTICLE 6** : Ni le club, ni l'exploitant de la patinoire ne peuvent être tenus pour responsables des effets ou objets perdus ou volés dans l'enceinte de la patinoire

* **ARTICLE 7** : Le CSGSA se dégage de toute responsabilité en cas de vol, de détériorations d'effets vestimentaires et d'objets de toute nature entreposés et utilisés dans les locaux du CSGSA et dans la patinoire par l'occupant.

* **ARTICLE 8** : L'accès sur la glace est interdit en chaussures de ville, sauf pour des raisons techniques.

* **ARTICLE 9** : Pendant les heures de cours et d'entraînement, ainsi qu'à l'occasion des diverses manifestations organisées par le CSGSA, le pourtour de la piste est interdit à toute personne non autorisée par le CSGSA.

* **ARTICLE 10** : Les pratiquants sont responsables du matériel loué ou mis à disposition par le CSGSA.

* **ARTICLE 11** : Les entraîneurs ne peuvent être consultés qu'en dehors des heures d'entraînement.

* **ARTICLE 12** : Toute personne participant ou assistant aux activités du CSGSA se doit d'avoir un comportement conforme à l'esprit sportif et respectueux de l'ordre public.

* **ARTICLE 13** : Les jeux de crosse et de balles sont interdits sur le pourtour de la piste et dans l'enceinte de la patinoire.

* **ARTICLE 14** : Le respect des installations et des règles de propreté et d'hygiène s'impose à tous les utilisateurs.

* **ARTICLE 15** : Il est interdit de fumer à l'intérieur de l'enceinte de la patinoire.

* **ARTICLE 16** : Il est interdit de consommer des boissons alcoolisées dans les locaux du CSGSA.

* **ARTICLE 17** : Aucun animal n'est toléré dans l'enceinte de la patinoire.

* **ARTICLE 18** : le respect des règles d'hygiène et de sécurité doit être appliqué par tous dans l'ensemble de la patinoire et de son environnement.

* **ARTICLE 19** : groupes d'entraînement

L'encadrement constitue des groupes en fonction de multiples critères. Ces groupes devront être respectés. Si le cours de son groupe n'a pas lieu pour une quelconque raison, **le patineur ne peut pas se présenter à un autre cours.**

Concernant les groupes, des modifications peuvent intervenir en fonction du nombre d'inscrits et/ou de l'évolution du patineur.

***ARTICLE 20 :** annulation des cours

Le club n'est aucunement responsable des cours annulés et non remplacés pour toutes raisons indépendantes de sa volonté : grève, jours fériés, problèmes techniques, travaux à la patinoire, absence d'un entraîneur, match de Hockey, spectacle, etc...et ces cours ne seront pas remboursés. Les samedis des vacances scolaires ne sont en aucun cas remboursables. Il est précisé que le club fera son maximum afin de trouver une solution de remplacement.

***ARTICLE 21 :** départ en cours de saison

En cas de départ du patineur au cours de la saison il ne sera accordé aucun remboursement sauf en cas de force majeure dûment justifiée. Le remboursement partiel de la cotisation est soumis à la décision du comité.

***ARTICLE 22 :** remboursement partiel de cotisation

Les remboursements suite à une interruption médicale temporaire se feront uniquement après étude du dossier par le comité de la section patinage, sur présentation d'un certificat médical pour une absence d'au moins 1 mois (hors vacances scolaires) pour le groupe compétition et détection, et 8 semaines (hors vacances scolaires) pour les autres groupes. Les remboursements se font sous forme d'avoir.

***ARTICLE 23 :** Cotisations :

- - Tout nouvel adhérent a la possibilité de faire 1 cours d'essai. Ce cours d'essai sont gratuits en septembre. A compter du 1^{er} octobre, le cours d'essai sera facturé 16 € + 4 € de location de patins.
- - La licence kid est réservée **aux enfants de moins de 10 ans s'inscrivant pour la 1^{ère} fois** au club.

***ARTICLE 24 :** Durant les cours et lors de passage de tests, l'accès aux gradins est toléré. Il est demandé aux parents et à tout spectateur de rester impérativement dans les gradins et de ne pas intervenir auprès des entraîneurs ni d'appeler les enfants sur la piste.

***ARTICLE 25 :** les adhérents doivent respecter les horaires des cours ; les professeurs sont en droit de refuser l'accès à la piste en cas de retards répétés et injustifiés. Il est interdit de monter sur la piste sans la présence et l'accord d'un professeur ou d'un dirigeant du club.

***ARTICLE 26 :** il est interdit de circuler ou d'accéder dans les zones non autorisées au public (caisse, banque à patins, bureaux, vestiaires réservés) sous peine d'exclusion définitive, sauf autorisation de l'équipe dirigeante.

***ARTICLE 27 :** un comportement correct est exigé envers tous, dirigeants, professeurs, personnel de la patinoire, bénévoles, visiteurs, dans l'enceinte de la patinoire et dans tous les lieux où l'adhérent représente le club. Les dégradations, incivilités, injures, sévices et contraintes envers les autres sportifs, ainsi que les insultes sur les réseaux sociaux, tous comportements ou attitudes anti sportifs ou de nature à porter atteinte à l'homogénéité, à l'honorabilité du club, tant par l'adhérent que ses parents, amis ou connaissances, entraîneraient son exclusion temporaire ou définitive. La décision appartient aux membres du comité de la section patinage.

***ARTICLE 28 :** le respect des règles d'hygiène et de sécurité doit être appliqué par tous dans l'ensemble de la patinoire et de son environnement.

***ARTICLE 29 :** le contenu et la présentation du site Internet appartiennent aux membres du comité de la section patinage.

Mention manuscrite « Lu et approuvé, bon pour accord » :

A Strasbourg, le

Nom et signature (le patineur ou son représentant légal) :



QUESTIONNAIRE RELATIF À L'ÉTAT DE SANTÉ DU SPORTIF MINEUR EN VUE DE L'OBTENTION, DU RENOUELEMENT D'UNE LICENCE D'UNE FÉDÉRATION SPORTIVE OU DE L'INSCRIPTION À UNE COMPÉTITION SPORTIVE AUTORISÉE PAR UNE FÉDÉRATION DÉLÉGATAIRE OU ORGANISÉE PAR UNE FÉDÉRATION AGRÉÉE, HORS DISCIPLINES À CONTRAINTES PARTICULIÈRES

Questionnaire élaboré par le Ministère des Sports

NOM :

Prénom :

Date de naissance :

Avertissement à destination des parents ou de la personne ayant l'autorité parentale : Il est préférable que ce questionnaire soit complété par votre enfant, c'est à vous d'estimer à quel âge il est capable de le faire. Il est de votre responsabilité de vous assurer que le questionnaire est correctement complété et de suivre les instructions en fonction des réponses données.

Faire du sport : c'est recommandé pour tous. En as-tu parlé avec un médecin ? T'a-t-il examiné (e) pour te conseiller ? Ce questionnaire n'est pas un contrôle. Tu réponds par OUI ou par NON, mais il n'y a pas de bonnes ou de mauvaises réponses. Tu peux regarder ton carnet de santé et demander à tes parents de t'aider.

Tu es une fille un garçon

Ton âge :
..... ans

Depuis l'année dernière :

OUI

NON

Es-tu allé (e) à l'hôpital pendant toute une journée ou plusieurs jours ?

As-tu été opéré (e) ?

As-tu beaucoup plus grandi que les autres années ?

As-tu beaucoup maigri ou grossi ?

As-tu eu la tête qui tourne pendant un effort ?

As-tu perdu connaissance ou es-tu tombé sans te souvenir de ce qui s'était passé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu reçu un ou plusieurs chocs violents qui t'ont obligé à interrompre un moment une séance de sport ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu eu beaucoup de mal à respirer pendant un effort par rapport à d'habitude ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu eu beaucoup de mal à respirer après un effort ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu eu mal dans la poitrine ou des palpitations (le cœur qui bat très vite) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu commencé à prendre un nouveau médicament tous les jours et pour longtemps ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu arrêté le sport à cause d'un problème de santé pendant un mois ou plus ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Depuis un certain temps (plus de 2 semaines)		
Te sens-tu très fatigué (e) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu du mal à t'endormir ou te réveilles-tu souvent dans la nuit ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Sens-tu que tu as moins faim ? que tu manges moins ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Te sens-tu triste ou inquiet ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Pleures-tu plus souvent ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Ressens-tu une douleur ou un manque de force à cause d'une blessure que tu t'es faite cette année ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Aujourd'hui		
Penses-tu quelquefois à arrêter de faire du sport ou à changer de sport ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>



Penses-tu avoir besoin de voir ton médecin pour continuer le sport ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Souhaites-tu signaler quelque chose de plus concernant ta santé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Questions à faire remplir par tes parents		
Quelqu'un dans votre famille proche a-t-il eu une maladie grave du cœur ou du cerveau, ou est-il décédé subitement avant l'âge de 50 ans ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Etes-vous inquiet pour son poids ? Trouvez-vous qu'il se nourrit trop ou pas assez ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Avez-vous manqué l'examen de santé prévu à l'âge de votre enfant chez le médecin ? (Cet examen médical est prévu à l'âge de 2 ans, 3 ans, 4 ans, 5 ans, entre 8 et 9 ans, entre 11 et 13 ans et entre 15 et 16 ans.)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Si tu as répondu OUI à une ou plusieurs questions, tu dois consulter un médecin pour qu'il t'examine et voit avec toi quel sport te convient. Au moment de la visite, donne lui ce questionnaire rempli.

Date :

Signature des parents ou du représentant légal : **FÉDÉRATION FRANÇAISE DES SPORTS DE GLACE**

BALLET | BOBSLEIGH | CURLING | DANSE SUR GLACE | FREESTYLE | HANDI SPORTS DE GLACE | ICE CROSS | LUGE | PATINAGE ARTISTIQUE | PATINAGE SYNCHRONISÉ | PATINAGE DE VITESSE | SHORT TRACK | SKELETON

41-43, rue de Reuilly - 75012 Paris - France | Tél. : +33(0)1 43 46 10 20 | E-mail : ffsg@ffsg.org
Agrément ministériel n°1391 | Siret : 775 722 580 000 62